

UNE EXPLOITATION OVINE DES CEVENNES QUI JOUE SUR LA COMPLEMENTARITE DES MILIEUX POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - Vincent RIEU -

ADAPTATION DE PRATIQUES PASTORALES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



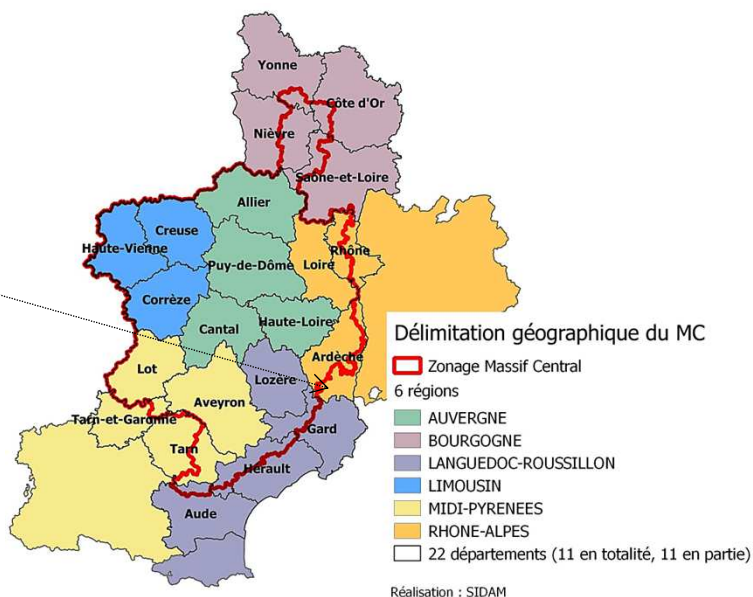
Introduction :

Le projet PastoM « Pastoralismes en Massif central » est un projet porté par Auvergne Estives en partenariat avec les Chambres d'agriculture de l'Ardèche, de la Corrèze et du SIDAM. Ce projet s'intéresse aux différentes formes de pastoralismes présentes sur notre territoire, le Massif central. On s'intéressera au travers de ces fiches aux leviers d'adaptation mis en place par les systèmes pastoraux de notre territoire pour s'adapter au changement climatique.

© CA 07

Montselgues (07)

Exploitation cévenole,
au sud de la Montagne Ardéchoise,
1 000 m d'altitude



PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION

Vincent RIEU

130 brebis de race Mérinos et
30 agnelles

130 ha de SAU dont 88 % de
surfaces pastorales (landes à
genets purgatifs, tourbières,
sous-bois)

Vente d'agneaux de lait à la
Coopérative Agneau Soleil

Autres activités :

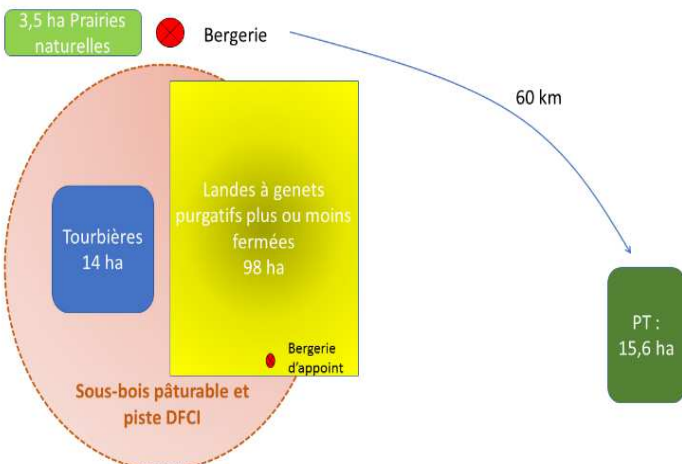
- Pension canine
- Éleveur de chiens de chasse
- Bûcheronnage

L'exploitation est située sur la commune de Montselgues à la limite entre les Cévennes et la Montagne Ardéchoise, à 1000 m d'altitude. Les surfaces autour du siège de l'exploitation sont exclusivement des surfaces pastorales principalement en landes à genêts purgatifs. L'exploitant, qui pratique la garde, gère également le pâturage sur des tourbières en contrat avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) et si besoin, peut pâturer en sous-bois autour de ces parcs. Les stocks fourragers sont réalisés à plus de 60 km sur des prairies temporaires en sud Ardèche mises à disposition gratuitement par un ami.

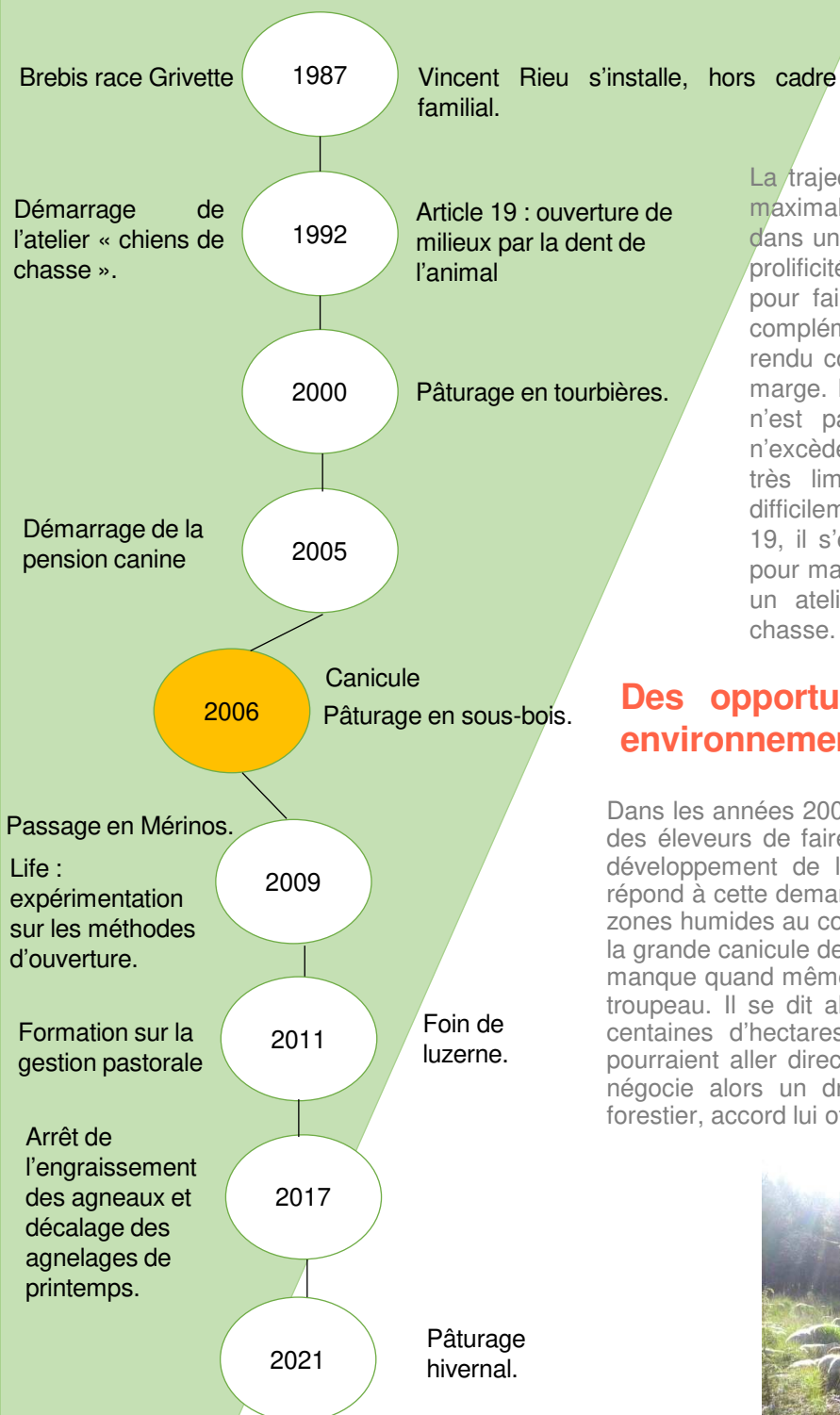
Des hivers de plus en plus doux

Vincent Rieu, installé depuis 1987, ressent un changement net du climat sur la période hivernale. Habitué à des importantes chutes de neige, il constate depuis une dizaine d'années que les hivers sont moins rigoureux qu'auparavant. Au cours de l'hiver 2020 / 2021, il n'y a eu aucune grosse période de gel et l'herbe est donc restée verte tout l'hiver. Ainsi, le démarrage de la végétation au printemps est de plus en plus précoce et il estime qu'en 30 ans, la mise à l'herbe a été avancée de plus d'un mois.

Pour lui, le changement est moins marqué aux autres saisons. Les étés sont secs et chauds, avec des canicules de plus en plus fréquentes, mais sur ce secteur au climat très méditerranéen, les étés secs sont habituels.



DES ADAPTATIONS FACE AUX EVOLUTIONS CLIMATIQUES QUI SE FONT D'ANNEES EN ANNEES



Extensification du système année après année

La trajectoire de l'exploitation tend vers une extensification maximale du système. Vincent Rieu s'est d'abord installé dans un système plutôt productif avec recherche d'une forte prolificité, des essais de mise en place de prairie temporaires pour faire du stock pour engraisser des agneaux et pour compléter les mères à fort besoin. Rapidement, il s'est rendu compte que la recherche de productivité nuisait à sa marge. En effet, sur des secteurs où la culture de céréales n'est pas possible et où les rendements en fourrage n'excède pas les 3 T de MS / ha avec, en plus une surface très limitée en fauche, un système peu économe est difficilement rentable. Suite à des politiques comme l'article 19, il s'est peu à peu intéressé à l'utilisation des animaux pour maintenir les milieux ouverts. En parallèle, il a démarré un atelier complémentaire avec l'élevage de chiens de chasse.

Des opportunités offertes par les enjeux environnementaux

Dans les années 2000, le Conservatoire des Espaces Naturels propose à des éleveurs de faire pâturer des tourbières dans l'objectif de freiner le développement de la molinie et la fermeture des tourbières. Vincent répond à cette demande et agrandit sa surface pâturable en intégrant ces zones humides au cœur de l'été dans son calendrier de pâturage. Lors de la grande canicule de 2006, Vincent utilise ces surfaces mais la ressource manque quand même. Il est contraint de « faire la feuille » pour nourrir le troupeau. Il se dit alors que tout autour de son exploitation, il y a des centaines d'hectares en forêt non pâturés, dans lesquels les brebis pourraient aller directement prélever le feuillage et autres ressources. Il négocie alors un droit de passage avec les gérants du groupement forestier, accord lui offrant une immense sécurité en cas de sécheresse.



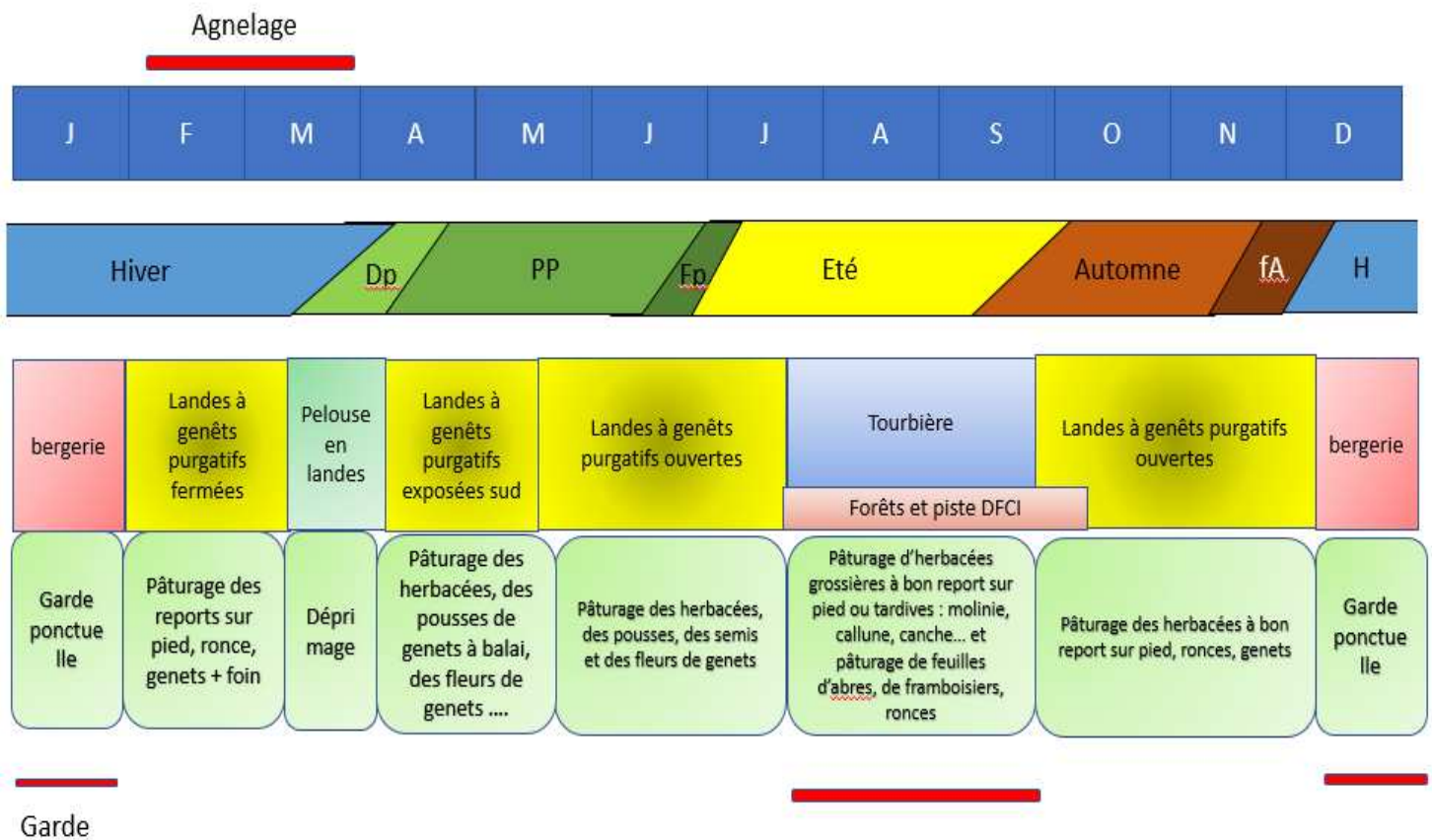
En 2006 débute un programme Life sur l'expérimentation de différentes méthodes d'ouverture. Ce programme lui fait prendre conscience qu'il est inutile d'ouvrir de grandes surfaces et qu'il est préférable de créer des layons pour faciliter la circulation des animaux et pour conserver l'effet parasol des ligneux.

En 2011, il a l'opportunité de réaliser les foins à plus de 70 km de son siège d'exploitation sur des prairies temporaires à Orgnac qu'un ami lui remet gratuitement. Malgré les frais de transport du matériel et du fourrage, il réalise tout son stock sur ces 15 ha de prairies temporaires et peut ainsi pâturer les prairies naturelles présentes autour de son exploitation. Plus récemment, en 2017, il décide d'extensifier encore son système et de ne plus produire des agneaux de bergerie mais de vendre des agneaux « maigres ». Il décale alors sa période d'agnelage vers le printemps (février mars) afin que les agneaux et les mères en lactation puissent profiter de la pousse printanière de l'herbe.

UN CALENDRIER DE PÂTURAGE QUI VALORISE LA DIVERSITE DES RESSOURCES

Des ressources à chaque saison

L'exploitation ne bénéficie pas d'une grande diversité de milieux. 75 % de sa surface est constituée de landes à genêts purgatifs. Cependant, le pâturage est organisé afin que chaque passage dans l'année valorise un type de ressources. Ainsi, les landes à genets purgatifs sont utilisées à plusieurs saisons (voir schéma ci-dessous). Précisons que les landes exploitées à l'automne sont les mêmes que celles exploitées au printemps. Des milieux spécifiques sont pâturés au cœur de l'été. Il s'agit de tourbières principalement peuplées de Molinie. Cette espèce, à large feuille et très tardive, présente l'intérêt d'être encore bien verte au moment où toutes les autres espèces herbacées ont séché. Cependant, elle reste peu appétente et pour parvenir à la faire consommer, il faut déployer une gestion pastorale adaptée : petit parc ou garde serrée alternée avec de la garde sur une ressource plus fine pour stimuler la consommation.



Impacts technico-économiques de l'arrêt de l'engraissement des agneaux

Vincent vend ses agneaux à la coopérative l'Agneau Soleil depuis son installation. En 2017, il décide de ne plus vendre des agneaux de bergerie mais de vendre des agneaux de lait, non finis. La coopérative les engraisse dans un centre d'engraissement. Ces agneaux, vendus petits, coûtent peu à produire mais sont vendus également à un prix peu élevé (entre 45 et 50 € par agneau). L'éleveur est satisfait de ce système car il est plus économe et lui permet d'acheter moins de céréales pour les brebis et de s'abstenir d'acheter du complément pour les agneaux. De plus, il y voit un grand intérêt pour réduire le travail d'astreinte. Il n'a plus à trier quotidiennement les agneaux des mères pour les enfermer dans un parc d'engraissement, il n'a plus à distribuer le granulé... Cependant, d'un point de vue strictement économique, l'opération n'est pas gagnante. L'éleveur a réduit son solde sur coût alimentaire de plus de 50 %. En 2021, il a donc voulu tenter d'engraisser les agneaux à l'herbe c'est-à-dire qu'au lieu de les vendre à 3 mois en maigre, il les a gardés avec les brebis jusqu'à la fin de l'été. Malgré une année plutôt faste en herbe, il lui a semblé que les agneaux n'ont pas profité et que cette expérience était peu concluante. Il envisage soit de re-tenter en gardant les agneaux encore plus longtemps (au-delà d'un an) soit d'abandonner cette expérience.

Regards croisés de l'éleveur et du conseiller

Vincent explique que ses choix sont toujours à la croisée de plusieurs facteurs primordiaux pour lui :

- Le bien-être des brebis et des agneaux
- Son temps de travail et le besoin de se dégager du temps pour d'autres activités (chasse, bûcheronnage, responsabilités professionnelles...)
- Une nécessaire adaptation aux évolutions climatiques et à la météo du jour
- Un ajustement de ses pratiques aux contraintes liées aux autres usagers des espaces pastoraux

Ces choix n'ont pas toujours des répercussions économiques bénéfiques mais si cela lui apporte plus de confort dans son travail ou dans sa vie personnelle, il l'accepte.

Son objectif, en s'installant éleveur, était de vivre dans la nature, sans patron. En ce sens, il est satisfait de ses choix.

Si c'était à refaire, Vincent aurait fait plus rapidement le choix du pastoralisme sans passer par la case « système semi-intensif » !

Points de vigilance et clés de réussite

Ce fonctionnement, extrêmement extensif, est permis par plusieurs facteurs de réussite. Premièrement, l'exploitant parvient à valoriser des surfaces difficiles grâce à une très bonne connaissance de son troupeau et une gestion à la garde très maîtrisée (relance, soupade, alternance parc / garde...). La souplesse permise par le pâturage des bois et de pistes DFCI n'est pas possible pour les autres éleveurs du secteur qui n'ont ni le temps, ni les compétences pour garder un troupeau dans ce type de milieu.

Economiquement, son système fonctionne car Vincent est proche de la retraite. Il n'a pas d'investissements lourds à rembourser et de plus, il estime avoir des besoins privés faibles. Ainsi, même inférieurs au SMIC, ses revenus lui suffisent. Enfin, il revendique que son travail consiste à entretenir des milieux et que ces revenus sont principalement issus de la PAC et en particulier des MAEC. 80 % de son chiffre d'affaires est constitué par les aides européennes.

	Agneaux finis	Agneaux maigres
Vente d'agneaux (€ / agneau)	120	45 à 50
Aliment agneaux (kg/ agneau)	90	0
Céréales mères (kg/ brebis)	100	20
Fourrage grossier Kg de foin et paille (kg/ brebis)	190	150
Solde sur cout alimentaire (en € et prix constant)	54,8	24,9

Pour aller plus loin

Les objectifs de Vincent ne sont clairement plus la production d'agneaux. Cependant, il serait intéressant de trouver l'équilibre entre une production d'agneaux significative et la valorisation des milieux. De plus, pour être réellement efficace sur le maintien de l'ouverture, un chargement plus important serait nécessaire et éviterait les repasses en broyage ou brûlage. Néanmoins, les années sèches seront alors beaucoup plus difficiles à passer et demanderons d'autres sécurités.

La recherche d'une meilleure valorisation de l'agneau, en vente directe par exemple, pourrait également s'envisager.

Conclusion

Ce cas d'étude nous montre qu'un exploitant **qui pratique la garde est beaucoup plus souple** pour aller valoriser la ressource là où elle est. En effet, les exploitants qui utilisent uniquement des parcs clôturés ne peuvent pas faire pâturer des milieux qu'occasionnellement. De plus, la précarité du foncier les empêcherait d'envisager de la clôture fixe ce qui n'est d'ailleurs pas toujours réalisable au regard du terrain. Ainsi, pour s'adapter, cet éleveur est revenu au fondement du pastoralisme : **la mobilité !**

L'exemple de Vincent Rieu met aussi en avant la nécessité d'avoir **une grande technicité** pour valoriser une ressource difficile. Par exemple, en tourbière, il parvient à obtenir un niveau de raclage très satisfaisant grâce à l'application de la méthode Grenouille : il alterne entre garde en forêts ou le long des pistes DFCI et le pâturage serré en petit parc en tourbière.

Cet exemple réhabilite également les milieux humides, qui sont souvent perçus négativement par les éleveurs. Leur faible appétence constitue effectivement un frein mais **leur faible réaction lors d'épisodes de sécheresse offre alors une sécurité incomparable** pour celui qui sait les valoriser.



Cette fiche a été réalisée par Gaëlle GRIVEL, Conseillère Pastoralisme à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, Pour toute information complémentaire, nous restons à votre disposition,

Contactez-nous : gaelle.grivel@ardeche.chambagri.fr